

**Territoire : Les Moulins**

**Période visée : 2020-2024**

**Veillez présenter la mise en contexte de la démarche de réflexion collective.**

Solidaire Chez-Nous, est une démarche portée par la Coopérative Le Chez-Nous du Communautaire des Moulins, ses membres et ses partenaires. Elle s'insère dans les objectifs du comité Vision Solidaire et du TISSUS. Elle vise l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale des personnes vulnérables. À partir d'une approche multisectorielle, de développement intégré et de développement durable, la personne vulnérable, ou à risque de le devenir, est au cœur de la démarche.

- Le processus d'identification des priorités moulinoises a été basé sur une vaste consultation de communauté réalisée entre septembre 2019 et janvier 2020. Celle-ci tient compte des données probantes provenant du CISSS de Lanaudière et de différents documents de recherche. Elle prend également en considération les préoccupations de plusieurs instances et des milieux de concertation. Plus de 96 partenaires multisectoriels ont participé aux réflexions et près de 2 800 individus ont été consultés, dont 655 ayant dit se considérer comme vulnérables.
- L'identification des priorités a eu lieu le 22 janvier 2020 et a regroupé plus de 90 partenaires multisectoriels. L'objectif de la journée était d'abord de déterminer, collectivement, sur quelles préoccupations nous souhaitons faire la différence pour le futur. De plus, nous souhaitons voir, au-delà du financement, quelles sont les priorités qui nous mèneront vers un plan d'action solidaire et collectif qui se poursuivra, même lorsque les fonds ne seront plus au rendez-vous.
- La réflexion s'est poursuivie par l'identification des changements souhaités, le 19 février 2020. Cette réflexion a été basée sur les actions actuelles et à venir, ainsi que les éléments de consultation de communauté. 69 partenaires multisectoriels étaient présents pour déterminer ces changements. L'objectif de la rencontre était de conclure l'étape de priorisation en développant une vision partagée des changements visés.
- Lors de la rencontre de TISSUS, le 20 mai 2020, il y a eu validation des 4 grands chantiers et des porteurs ont été nommés par les 63 personnes présentes provenant des secteurs communautaires, politique, scolaires et de l'économie. Les 4 porteurs se sont rencontrés à 13 reprises afin d'assurer la cohésion du plan d'action moulinois en évitant le dédoublement des actions et en favorisant l'engagement des acteurs moulinois autour des axes d'intervention et de leurs actions.
- En juin, 4 grands chantiers regroupant les priorisations et les changements souhaités ont été mis en place. Ces chantiers se sont réunis de juin à octobre 2020, malgré la pandémie, afin de rédiger le plan d'action. Au total, ce sont plus de 80 acteurs sociaux de tous les milieux, éducation, santé, scolaire, municipal, politique, communautaire et même 4 citoyennes qui ont participé au travail de réflexion et de rédaction!
- La présentation des 4 plans d'actions s'est effectuée en grand chantier, devant 67 acteurs sociaux, le 10 septembre 2020. Les commentaires et les suggestions recueillis ont permis aux chantiers de finaliser leur plan d'action avant la fin d'octobre 2020 tout en assurant une adhésion de la communauté aux changements souhaités, pour les 4 prochaines années.
- La rédaction du plan d'action final regroupant les travaux des 4 chantiers de priorisation a eu lieu à la fin d'octobre 2020.

Le plan d'action moulinois :

- est porteur des valeurs déterminées par la communauté, soit l'ouverture et l'inclusion, l'intégrité, le respect et la solidarité;
- inclut des actions concertées, ainsi que et des implications citoyennes;
- définit une vision de faire autrement et de travailler ensemble autour de la personne vulnérable en bonifiant les services actuels et en améliorant les processus entre chaque ressources communautaires, privées et publiques;
- Les acteurs du milieu moulinois, qu'ils soient issus du monde communautaire, du politique, du monde des affaires, de l'économique ou qu'ils soient citoyens de la MRC, s'impliquent dans l'actualisation du plan d'action. L'implication citoyenne est sollicitée et intégrée dans chacun des résultats attendus du plan d'action.

**Travail de collaboration et de complémentarité**

Au cours des analyses, de l'évaluation des besoins, de la rédaction et de la validation des actions, des liens avec des instances, des concertations et des réseaux ont été créés. Le plan d'action moulinois se veut un travail de complémentarité. Voici les instances qui ont été consultées et qui ont validé leur intérêt à travailler en collaboration avec le plan d'action territorial moulinois.

- Réseau des cuisines et jardins moulinois
- TISSUS
- Table Soutien à domicile les Moulins
- Centre Intégré de santé et services sociaux de Lanaudière
- Plan de développement en zone agricole (MRC)
- Comité de pilotage de la politique de développement social de Terrebonne
- Comité ressources jeunes familles
- Centre de services scolaires des Affluents
- 33 Hectares

## Réflexion du comité des porteurs et du Comité Vision Solidaire sur la Vulnérabilité

Les personnes vulnérables sont celles qui sont le plus à risque de rencontrer des obstacles qui les rendent fragiles et les empêchent de maintenir leur équilibre physique et psychologique. La vulnérabilité est au cœur des émotions et des sentiments. Elle diffère d'une personne à une autre, mais aussi dans le temps. Une personne peut être vulnérable momentanément.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, « Les personnes vulnérables sont celles qui sont relativement (ou totalement) incapables de protéger leurs propres intérêts. Plus précisément, leur pouvoir, leur intelligence, leur degré d'instruction, leurs ressources, leur force ou autres attributs nécessaires pour protéger leurs intérêts propres, peuvent être insuffisants. ». Or, cette définition peut s'appliquer à tout le monde. Toute personne vit, au cours de sa vie, des difficultés et se retrouve dans une position de vulnérabilité.

Dans le contexte vécu en 2020 en lien avec la COVID-19, nous observons que la vulnérabilité peut s'immiscer dans la vie des gens à tout moment et que parfois elle n'est pas propre à la personne mais liée au contexte. Il est donc important d'introduire la notion de contexte défavorable passager ou durable dans la notion de vulnérabilité ou dans le risque de vulnérabilité. Par ailleurs, une condition de santé mentale, de déficience physique, psychologique ou intellectuelle ou l'âge, n'entraînent pas systématiquement de la vulnérabilité si le contexte de vie de la personne est adéquat et que l'entourage et les services sont bien arrimés.

Pour les besoins de la démarche nous considérons donc les vulnérabilités personnelles et contextuelles passagères ou permanentes. Les mesures mises en place devront donc être souples afin de pouvoir répondre rapidement aux changements sociaux et à la diversité des situations de vulnérabilité.

Pour plus d'information : [www.solidairescheznous.org](http://www.solidairescheznous.org)

## Veillez expliquer la vision de changement du territoire.

### Suites à plusieurs rencontres et analyses, voici les changements souhaités qui en sont ressortis:

#### Tous contribuent à la promotion des ressources et services existants.

- La communauté a identifié un service de type « portail principal », accessible et complet qui permet à tous d'être référé vers les ressources et services existants. On peut y recevoir un accueil chaleureux et personnalisé. Ce portail est à la fois un outil de référencement et de promotion. Il est reconnu par les différents acteurs moulinois, utilisé et promu par ceux-ci, particulièrement dans l'espace public.

#### Nous accompagnons les gens vers les services et ressources et offrons un soutien aux proches.

- Les acteurs moulinois ont développé une offre d'accompagnement personnalisé qui accorde la priorité de la réponse à la personne et non de son accompagnateur.
- La communauté identifie des accompagnateurs « pivots » qui offrent des services tenant compte de la dignité de la personne, de ses besoins, de ses aspirations et de sa situation globale.

#### Nous offrons un continuum de services.

- Les acteurs moulinois sont impliqués et engagés en temps opportun pour offrir des services adaptés aux besoins de la personne;
- Les acteurs moulinois partagent leurs expertises complémentaires et favorisent les transitions de services pour qu'elles soient fluides et sans interruption;
- Les acteurs moulinois travaillent en interdisciplinarité et ont un mécanisme de suivi et de communication pour une même personne bénéficiant de différentes ressources.

#### Nous rendons nos ressources et nos services accessibles et équitables.

- La communauté a démocratisé l'offre de service et mobilisé les partenaires pour favoriser l'inclusion, la dignité et le droit de la personne de faire des choix. Les valeurs d'accessibilité et d'équité sont partagées;
- La communauté a des critères et des moyens d'accès qui répondent efficacement aux besoins et qui ne créent pas de discrimination, peu importe le moment ou le lieu sur le territoire où des besoins se font ressentir.
- Les acteurs moulinois ont une base de connaissances diversifiée pour soutenir les personnes vulnérables. Ils connaissent et reconnaissent l'expertise de leurs partenaires.

#### Tout le monde a un toit adéquat qui répond à ses besoins et à sa condition.

- La communauté a consolidé et développe continuellement une offre d'hébergement et de logement diversifiée, adaptée, salubre, sécuritaire, accessible répondant aux besoins variés de la population moulinoise. Cette offre est présente dans les deux municipalités au travers de projets domiciliaires variés et met à contribution les promoteurs et les propriétaires;
- La communauté a un plan de développement de son territoire qui favorise l'inclusion. Les décisions d'aménagement tiennent compte du portrait démographique.

#### Tout le monde mange à sa faim.

- Les acteurs moulinois ont créé des passerelles dans la chaîne d'approvisionnement et de distribution d'aide alimentaire et répondent équitablement aux besoins des personnes, peu importe leur statut social et économique ainsi que leur adresse physique sur le territoire;
- Les acteurs moulinois se mobilisent et travaillent de façon inclusive, concertée et cohésive en matière de sécurité alimentaire. Ils offrent des moyens diversifiés et complémentaires pour répondre aux besoins des personnes plus vulnérables.
- La communauté moulinoise s'est dotée de mécanismes de gestion des surplus alimentaires qui renforcent son offre de service.

**Tout le monde a accès à des ressources de santé physique, mentale et sociale au moment où c'est nécessaire.**

- Les acteurs moulinois ont décloisonné les silos et priorisent la continuité et la qualité des soins et des services. Il y a coordination et complémentarité entre les ressources publiques, privées et communautaires;
- Les acteurs moulinois observent une amélioration des conditions de travail des employés qui œuvrent dans le domaine social et ils sont ainsi plus nombreux sur le territoire.
- La communauté a amélioré et renforcé ses services de proximité. Ces derniers sont disponibles et multidisciplinaires;
- La communauté a des programmes préventifs éprouvés et constate une diminution des traitements curatifs.

L'ensemble des actions inscrites au plan d'action tiennent compte de ces changements souhaités issus de la communauté et, s'ils ne peuvent y répondre exactement dans l'élaboration du plan d'action 2020-2024, constituent une étape permettant d'y parvenir.

**Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan d'action tels qu'identifiés par le territoire.**

Plusieurs mécanismes ont été prévus et mis en place afin d'assurer un suivi du plan d'action et des actions.

**Stratégie globale de communication-circulation de l'information**

La MRC des Moulins compte plus d'une vingtaine de lieux de concertation adressant différents enjeux ou problématiques sociocommunautaires et économiques qui touchent la communauté moulinoise. Ces lieux de concertations sont une véritable richesse pour notre territoire. Elles permettent, entre-autre, de mieux nous connaître, de mettre en commun nos ressources et de travailler les enjeux de façon transversale. Un de nos défis important demeure la circulation de l'information entre les lieux de concertation et au sein de chacune des organisations. Nous devons informer et rappeler que les délégués, ou participants à une table de concertation, ont la responsabilité d'assurer le partage de l'information à l'intérieur même de leur instance, ainsi qu'entre les lieux de concertations et/ou les organisations ciblées. La communication demeure un levier indispensable dans le développement de notre territoire. Chacune/chacun est un agent communicateur puisque l'information recueillie permet de faire des choix critiques, éclairés et avisés.

Afin de faciliter la diffusion de l'information, il y aura la création d'une infolettre mensuelle qui sera distribuée à l'ensemble des acteurs moulinois. Elle permettra de diffuser l'évolution des actions, les bons coups et les réussites, les opportunités et les enjeux, ainsi que les éléments contextuels en lien avec le plan d'action moulinois et de maintenir la mobilisation.

**Soutien du plan d'action**

Le rôle et le mandat de l'organisatrice coopérative est d'assurer la mobilisation des acteurs moulinois au plan d'action tant pour leur implication que leur engagement en soutenant les porteurs de chantier. Elle suivra les avancées et les difficultés dans la réalisation des actions. Elle assurera une vigie et un rôle de transmetteur concernant l'émergence des contextes interne et externe qui impacteront les travaux. Elle sera présente tout au long du processus afin d'assurer la réalisation du plan d'action, pour en assurer l'accès, la qualité et la continuité des services, en cohérence avec les changements souhaités. Elle assurera également, la mise à jour des résultats atteints du plan d'action. Elle travaillera en collaboration étroite avec les porteurs de chantiers et avec le Comité Vision Solidaire.

**Évaluation participative**

Il sera également mis de l'avant un processus d'évaluation participative qui accorde une place importante à la participation des acteurs clés et autres parties prenantes tout au long de la démarche. Ce style d'évaluation s'avère tout particulièrement pertinent dans le contexte des regroupements de partenaires, parce que la participation et l'engagement sont des valeurs fondamentales de l'action collective. Une évaluation du partenariat sera utilisée pour solidifier la mobilisation du regroupement des acteurs tout en permettant collectivement d'apprendre, de décider, de valoriser et de mobiliser.

**Mécanismes de suivis du plan d'action**

Avec les chantiers :

Les 4 chantiers se rencontreront à quelques reprises à chaque année du plan afin de faire le point sur la globalité de leurs axes d'intervention. Ils pourront soutenir les porteurs d'actions, évaluer les différents contextes qui pourraient avoir un impact sur les retombées attendues, procéder, si nécessaire, aux ajustements et faire le suivi des résultats réels.

Les chantiers se sont également dotés d'une cellule de suivi qui se rencontrera régulièrement, afin d'assurer l'implication et l'engagement des partenaires, la mise en œuvre des actions, favoriser l'émergence de nouvelles façons de travailler ensemble et faire le suivi du plan d'action lors des rencontres des chantiers. Les comités demeureront en place pour les 4 prochaines années

Avec Vision Solidaire :

Un point statutaire sera à l'ordre du jour des rencontres du comité Vision Solidaire afin d'informer et d'échanger sur les avancées et les difficultés rencontrés tout au long de la mise en œuvre du plan d'action 2020-2024. Le comité assurera aussi une veille stratégique et un suivi des opportunités et défis.

Avec TISSUS :

Un point statutaire pourra être à l'ordre du jour des rencontres de la Table si les membres le souhaitent afin d'informer et d'échanger sur les avancées et les difficultés rencontrées tout au long de la mise en œuvre du plan d'action 2020-2024.

## **Veillez expliquer la validation du plan d'action et des prévisions budgétaires.**

### **Rencontre du 10 septembre**

Cette rencontre permettait aux gens, en présentiel ou en virtuel, de se mettre à niveau et de poursuivre (ou de débiter) leur implication dans la démarche territoriale. Le plan d'action leur a été présenté, les questions ont été répondues. Par la suite, tous les plans d'actions ont été envoyés à tous (323 envois) et tous ont été invités à bonifier, questionner et proposer des modifications entre le 11 septembre et le 24 septembre. Grâce aux présentations, des nouveaux acteurs se sont joint aux chantiers. Des modifications ont été apportées selon les suggestions qui faisaient consensus et représentées aux chantiers pour bonifications. 63 participants de tous les milieux étaient présents lors de cette rencontre. Les commentaires étaient, en grande majorité, très positifs. À cette étape, les prévisions budgétaires étaient très globales et les porteurs étaient ciblés.

### **23 septembre TISSUS**

Récapitulatif de la rencontre du 10 septembre. 58 partenaires présents.

Un rappel a été fait aux personnes présentes que la date du 24 septembre est la date maximale pour donner leurs commentaires et suggestions et que s'ils n'ont pas reçu les plans d'actions, Stéphanie Fournier peut les envoyer. 5 demandes d'envois ont été faites et 5 plans ont été envoyés.

### **12 octobre- date maximale de dépôt des plans d'actions par les porteurs**

À partir de ce moment, seules des modifications de forme, de syntaxe ou des regroupements ont été faits ainsi que des validations de porteurs et de partenaires. Les actions et moyens sont demeurés les mêmes. Les finances ont été travaillées et bonifiées.

### **Plan d'action validés par chaque chantier :**

Tout au long du travail, des validations ont eu lieu auprès des participants aux chantiers.

	<b>Porteur</b>	<b>Participants</b>	<b>Nombre de rencontres</b>	<b>Date de la dernière communication</b>	<b>Organisations consultées</b>
<b>Pratiques</b>	Le Pas de Deux Le TRAJET 1 citoyenne	34 organisations	<b>8</b>	28 septembre : envoi du plan retravaillé suite à la dernière rencontre et demande de corrections ou modifications avant le 9 octobre.	8 organisations
<b>Toit</b>	Le Pas de Deux Soutenu par la TPDSL	15 organisations	<b>4</b>	28 septembre : envoi du plan retravaillé suite à la dernière rencontre et demande de corrections ou modifications avant le 9 octobre.	11 organisations
<b>Faim</b>	CJE les Moulins 1 citoyenne	26 organisations	<b>9</b>	6 octobre : envoi du plan retravaillé suite à la dernière rencontre et demande de corrections ou modifications avant le 9 octobre.	15 organisations
<b>Santé</b>	Habitat Jeunesse Soutenu par La Hutte	20 organisations	<b>13</b>	7 octobre : envoi du plan final avec demande de corrections ou modifications avant le 11 octobre.	19 organisations

### **Octobre 2020 :**

Demande de validation des actions concernant leur instance :

MRC (Conseillère en développement social, aménagiste et directeur du développement économique et touristique

Villes (par le biais des partenaires aux chantiers)

CISSSL

CSSDA

### **7 octobre :**

Élaboration du cadre financier FLAC avec les porteurs

### **13 octobre :**

Dépôt et validation du cadre financier FLAC auprès du comité Vision Solidaire.

### **Semaine du 26 octobre :**

Modifications mineures au plan de financement FLAC suite aux échanges avec la Table des Préfets afin d'assurer la conformité.

Validation auprès des porteurs

Révision finale avant dépôt par la Ville de Terrebonne et la TPDSL

### **Semaine du 2 novembre :**

Demande de validation du plan final, incluant les prévisions budgétaires:

Comité Vision Solidaire (11 partenaires)

Porteurs (6 partenaires)

**Suite au dépôt :** des validations seront effectuées auprès des partenaires de plusieurs instances et organisations afin d'assurer une adhésion consensuelle.

**Information complémentaire : ACRONYMES**

Acronyme	Description	Acronyme	Description
<b>AMINATE</b>	Accueil Multiethnique et Intégration des Nouveaux Arrivants à Terrebonne Et Mascouche	<b>HABEO</b>	Anciennement GALOP
<b>BAE</b>	Buffet Accès Emploi	<b>HPLG</b>	Hôpital Pierre-Le Gardeur
<b>CCIM</b>	Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins	<b>HUL</b>	Hébergement d'urgence Lanaudière
<b>CISSSL</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière	<b>MDJ</b>	Maisons des jeunes
<b>CLE</b>	Centre local d'emploi	<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>CLDS</b>	Comité local en développement social	<b>MSSS</b>	Ministère de la santé et des services sociaux
<b>CLSC</b>	Centre local de services communautaires	<b>MTESS</b>	Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale
<b>CNC</b>	Coopérative de solidarité du Chez-Nous du communautaire	<b>Nourrir Lanaud.</b>	Nourrir Lanaudière
<b>CMDP</b>	Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	<b>OC</b>	Organisateurs communautaires
<b>Com. log. Social</b>	Comité de logement social	<b>Org.com.</b>	Organismes communautaires
<b>COMM</b>	Communications	<b>PAGIEPS</b>	Plan d'action gouvernementale pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023
<b>CPQS</b>	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services	<b>PDG</b>	Président-directeur général
<b>CR</b>	Centre de réadaptation	<b>PII</b>	Plan d'intervention individualisé
<b>CRD</b>	Centre de réadaptation en dépendance	<b>PSI</b>	Plan de services individualisés
<b>CRFL</b>	Centre régional de formation de Lanaudière	<b>PSII</b>	Plan de services individualisés intersectoriel
<b>CRJF</b>	Comité ressources jeunes familles	<b>Rés. Cuis-jard.</b>	Réseau Moulinois des Cuisines et Jardins
<b>CRIL</b>	Comité régional en itinérance de Lanaudière	<b>SAD</b>	Soutien à domicile
<b>CSSDA</b>	Centre de services scolaires des Affluents	<b>SAPA</b>	Soutien à l'autonomie des personnes âgées
<b>CISSSL</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière	<b>SHQ</b>	Société d'habitation du Québec
<b>DÉP</b>	Dépendances	<b>SHV</b>	Saines habitudes de vie
<b>DSP</b>	Direction de la santé publique	<b>SM</b>	Santé mentale
<b>DI</b>	Déficience intellectuelle	<b>TAPIL</b>	Table action prévention en itinérance de Lanaudière
<b>DJ</b>	Direction jeunesse	<b>TCRSML</b>	Table de concertation régionale en santé mentale de Lanaudière
<b>DP</b>	Déficience physique	<b>TCRAPHL</b>	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière
<b>DPJ</b>	Direction de la protection de la jeunesse	<b>TCRDJ</b>	Table de concertation régionale en dépendance de Lanaudière
<b>DSP</b>	Direction de santé publique	<b>TPL</b>	Table des préfets
<b>ÉMC</b>	Équipe Mobile de Crise	<b>TROCL</b>	Table régionale des organismes communautaire de Lanaudière
<b>ÉSIL</b>	Équipe Spécialisée en Itinérance de Lanaudière	<b>TSA</b>	Trouble du spectre de l'autisme
<b>FARR</b>	Fonds d'appui au rayonnement des régions	<b>TROCL</b>	Table régionale des organismes communautaire de Lanaudière
<b>FLAC</b>	Fondation Lucie et André Chagnon	<b>TSA</b>	Trouble du spectre de l'autisme
<b>FQIS</b>	Fonds québécois d'initiatives sociales	<b>TVRM</b>	Télévision régionale des Moulins
<b>GMF</b>	Groupe de médecine de famille		

# Plan d'action – MRC Les Moulins

Action qui est déposée pour une aide financière FLAC

Action qui est déposée pour une aide financière ALLIANCE

Action qui ne nécessite aucun financement ou qui peut bénéficier d'une aide financière provenant d'une autre source

**Axe d'intervention :** Promotion des ressources et des services; Accompagnement des gens vers les services et ressources; Continuum de service; Accessibilité aux ressources et services.

## PRIORITÉ 1 :

**Tous contribuent à la promotion des ressources et services existants.**

- La communauté a identifié un service de type « portail principal », accessible et complet qui permet à tous d'être référé vers les ressources et services existants. On peut y recevoir un accueil chaleureux et personnalisé. Ce portail est à la fois un outil de référencement et de promotion. Il est reconnu par les différents acteurs moulinois, utilisé et promu par ceux-ci, particulièrement dans l'espace public.

**Nous accompagnons les gens vers les services et ressources et offrons un soutien aux proches.**

- Les acteurs moulinois ont développé une offre d'accompagnement personnalisé qui accorde la priorité de la réponse à la personne et non à son accompagnateur;
- La communauté identifie des accompagnateurs « pivots » qui offrent des services tenant compte de la dignité de la personne, de ses besoins, de ses aspirations et de sa situation globale.

**Nous offrons un continuum de services.**

- Les acteurs moulinois sont impliqués et engagés en temps opportun pour offrir des services adaptés aux besoins de la personne;
- Les acteurs moulinois partagent leurs expertises complémentaires et favorisent les transitions de services pour qu'elles soient fluides et sans interruption;
- Les acteurs moulinois travaillent en interdisciplinarité et ont un mécanisme de suivi et de communication pour une même personne bénéficiant de différentes ressources.

**Nous rendons nos ressources et nos services accessibles et équitables.**

- La communauté a démocratisé l'offre de service et mobilisé les partenaires pour favoriser l'inclusion, la dignité et le droit de la personne de faire des choix. Les valeurs d'accessibilité et d'équité sont partagées;
- La communauté a des critères et des moyens d'accès qui répondent efficacement aux besoins et qui ne créent pas de discrimination, peu importe le moment ou le lieu sur le territoire où des besoins se font ressentir.
- Les acteurs moulinois ont une base de connaissances diversifiée pour soutenir les personnes vulnérables. Ils connaissent et reconnaissent l'expertise de leurs partenaires.

Objectifs	Moyen ou action	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
1.1	Mettre en place des stratégies, collaborations et outils permettant à la population moulinoise d'avoir accès plus rapidement à des services de soutien sociaux.	1.1.1 Édification d'un portail principal d'accueil, d'écoute et d'informations et création d'un réseau solidaire et collectif d'intervenants et d'acteurs pivots	Fiducie : CNC Porteur : Comité multi	Villes TISSUS Carrefour informationnel L'Assomption MRC CRJF Tables de concertation CISSSL CCSDA Services de police Org.com.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des liens de confiance et de référence sont créés avec le 211 et le 811</li> <li>• Le portail est utilisé par les partenaires et la population et promu par ceux-ci</li> <li>• L'accompagnement personnalisé est favorisé</li> <li>• Un service chaleureux et personnalisé de référencement et d'accompagnement est offert</li> <li>• Des mécanismes de suivi, de transition et de communications en multidisciplinarité sont développés</li> <li>• Une recherche de financement est menée pour assurer que le projet se poursuive après le soutien de la FLAC</li> </ul>	2020 à 2024	2020-2021 : Analyse de faisabilité-acceptabilité; Le Comité multisectoriel d'implantation et soutien est bâti; Des pivots, dans les entreprises, les écoles, les organisations, sont identifiés et sollicités pour la collaboration. Ces pivots se rencontrent au moins 6 x par an dans une communauté de pratiques et reçoivent les formations dont ils ont besoin. Les services d'accompagnement sont répertoriés; 2021 : Un intervenant social est engagé; Un Carrefour informationnel et social est mis sur pied et personnalisé et est soutenu comme portail principal (non unique) 2021-2024 : De la promotion est faite auprès des partenaires et de la population; Les personnes sont écoutées, rencontrées et accompagnées au besoin; Les accompagnateurs se rencontrent fréquemment.
Objectifs	Moyen ou action	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
1.2	Informer la population moulinoise des services sociaux existants et augmenter la	1.2.1 Élaboration d'un plan de communication incluant une campagne de promotion et de sensibilisation.	Fiducie : CNC Porteur: Comité multi	Org.Com et organisations Tables de concertations Villes et MRC CCSDA CISSSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La population et les organisations reçoivent un message accessible et universel.</li> <li>• Les organismes locaux ont plus d'opportunités et davantage de canaux diversifiés communication leur permettant de se faire connaître auprès des citoyens sont disponibles.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Préparation du plan d'action, évaluation des besoins Avril 2021 : Des agents de communication sont engagés pour élaborer le plan de communication, s'occuper des plateformes et réseaux sociaux et faciliter les communications des groupes. Mai 2021 : Un plan de communications est élaboré et il prévoit des mesures d'accessibilité universelles (langage, message,



	visibilité et la promotion des services offerts auprès de la communauté.	1.2.2 Utilisation de différents canaux de communication incluant les réseaux sociaux.	CNC	Org.com et organisations Médias locaux Villes CSSDA MRC (comm.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les dépliant des organismes sont disponibles dans plusieurs milieux (police, lieux d'attente).</li> <li>Les représentations par le TISSUS sont poursuivies pour sensibiliser/mobiliser le politique.</li> <li>Les organismes et les services sont connus par la population grâce à des publications dans Ressources actions, La Revue, les publications des villes et autres.</li> <li>L'image et le message font consensus auprès des partenaires et sont revus annuellement.</li> </ul>	2020-2024	médium. Début des actions de communication et promotion. Les semaines thématiques sont diffusées à large échelle. 2020 : Promotion et bonification de la plateforme Solidaires Chez-Nous. Une centralisation des informations sociales est effectuée et une diffusion par le biais des partenaires, de <a href="http://www.solidairescheznous.org">www.solidairescheznous.org</a> et des réseaux sociaux est faite. 2021-2024 : Les continuums de services sont diffusés sur <a href="http://www.solidairescheznous.org">www.solidairescheznous.org</a> . Des liens sont créés avec les diffuseurs. Une infolettre solidaire mensuelle est élaborée et diffusée et inclut les services et actions des organismes et organisations. Une amélioration de la communication est notée. Validation du consensus sur l'image et le message 1X/an.
Objectifs	Moyen ou action	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
1.3 Favoriser le bénévolat et l'implication en milieu social et communautaire et soutenir les initiatives citoyennes sociales.	1.3.1 Développement d'un service de jumelage entre organisations et citoyens soutenant les initiatives sociales individuelles et collectives.	CNC-Org. coopérative	Org.com et organisations Carrefour informationnel les Moulins Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les citoyens qui désirent faire une initiative sociale savent où aller chercher de l'information</li> <li>Les initiatives citoyennes sont soutenues financièrement au besoin pour mener à bien leur projet</li> <li>Les citoyens reçoivent de l'aide et du soutien pour mettre sur pied et promouvoir leurs initiatives sociales</li> <li>Les organisations prêtent main forte et partagent leur expertise aux citoyens.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Déterminer le processus de fonctionnement pour que les citoyens puissent être soutenus dans leurs initiatives 2021 : Promouvoir le lien téléphonique ou en personne 2021-2024 : Soutien des initiatives citoyennes et évaluation des besoins financiers pour les soutenir. <b>Un fonds dédié est disponible pour soutenir la promotion, la location de salle, le matériel ou autres ressources permettant l'initiative.</b>	
	1.3.2 Favoriser l'implication citoyenne dans les secteurs sociaux.	Org. coopérative CAB Moulins	TROCL CISSSL Emploi Québec Économie sociale Lanaudière CSSDA Villes MRC (comm.) CJE Agent de liaison et mob. du Chantier Faim	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les organisations sont sensibilisées à l'implication citoyenne et le bénévolat. Elles offrent des opportunités d'accueillir les bénévoles en famille, groupes d'employés ou d'amis. Toute personne désirant faire du bénévolat est accueillie sans discrimination (mais avec filtrage au besoin).</li> <li>Une formation sur l'implication sociale est disponible, les organismes ont les outils de formation gestion/ encadrement/ reconnaissance du bénévole (Formation générale aux bénévoles par le CRFL) et les bénévoles sont formés selon les valeurs de l'organisation qui les accueille.</li> <li>Les citoyens savent où faire des dons matériels et financiers et savent à quoi servent leurs dons.</li> <li>Les organisations privées, publiques et communautaires sont sensibilisées au bénévolat collectif.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Un répertoire d'idées de bénévolat spontané est monté et diffusé sur différentes plateformes. Un système où une personne vulnérable qui a besoin de petits travaux peut être en lien avec un bénévole, jeune ou adulte est mis sur pied. Promotion de <a href="http://jebenevole.ca">jebenevole.ca</a> . 2021-2022 : Mise en place et offre de formations En tout temps : sensibilisation, promotion, soutien	
Objectifs	Moyen ou action	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
1.4 Favoriser l'employabilité dans les services sociaux et améliorer l'accueil et la	1.4.1 Mise en place d'un service d'accueil des nouveaux acteurs sociaux moulinois (individuels et collectifs).	CNC/TROCL /CRFL	Intervenants pivots Org.com. et tables de concertations CSSDA CISSSL/OC Villes/MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les nouveaux acteurs sociaux sont accueillis, reçoivent l'information et de la formation qui leur permet de mieux connaître les ressources et valeurs du milieu</li> <li>Les acteurs sociaux se sentent bien dans le milieu et se sentent appuyés, ce qui favorise leur rétention</li> </ul>	2020-2024	2020 à 2024 : Le projet alliant TROCL, CRFL, CNC et OC et visant la mise sur pied de formations d'accueil aux nouveaux acteurs sociaux est poursuivi, diffusé et soutenu par les partenaires 2021 : Les besoins de mentorat et formations sont répertoriés 2021-2024 : Un service de mentorat entre anciens et nouveaux acteurs est mis sur pied Des formations sont offertes à tous les nouveaux acteurs sociaux	

	réention des employés.	1.4.2 Développement et promotion d'une offre de formation continue pour les acteurs sociaux moulinois.	CNC Vision solidaire TISSUS	CJE CRFL Tables de concertation Villes CRJF TCRAPHL AMINATE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grâce au projet du CRFL et aux OC, les acteurs connaissent les enjeux du territoire et les organisations sociales</li> <li>Les gestionnaires des organisations sociales ont accès à une offre de formation adaptée à leurs besoins et aux enjeux des personnes vulnérables et de l'accessibilité et ont la possibilité de se réunir pour en discuter.</li> <li>La relève sociale est assurée par des formations et du soutien.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Un onglet FORMATIONS est ajouté sur la plateforme web www.solidairescheznous.org permettant la promotion des formations et diffusant le cahier d'offres de formations (monté par le Café de rue et le TRAJET et financé par la MRC). 2021-2024 : Un processus de partage d'expertise, un coffre à outils et une promotion des initiatives sont créés et incluent une réduction des coûts par le partage de formations entre organisations.
		1.4.3 Revaloriser l'emploi dans les organismes communautaires ainsi que l'employabilité des personnes vulnérables	CNC Vision solidaire TISSUS	Org.com. en employabilité CRFL Tables de concertation Syndicats Perspectives nouvelles CLE MRC CCIM TCRAPHL AMINATE	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'emploi dans les organismes communautaires est valorisé et les offres d'emplois sont plus comblées.</li> <li>L'emploi dans les organismes communautaires propose de meilleures conditions de travail.</li> <li>Les personnes vulnérables trouvent plus facilement des emplois à leur mesure.</li> <li>Les personnes vulnérables sont accueillies pour des expériences de travail afin de bonifier leur curriculum vitae.</li> </ul>		2020 : Répertoire des besoins en employabilité. 2021-2024 : Des actions de revalorisation de l'emploi dans le communautaire ou dans les réseaux est faite dans les réseaux sociaux et au Salon de l'emploi (publicité ciblée, message inspirant...) Des CA d'Org.com. sont sensibilisés aux conditions de travail (assurances, retraite, salaires, vacances...) Des entreprises et des organisations sont sensibilisées à l'employabilité et à l'offre de milieux d'expérience de personnes vulnérables. Des formations, de l'information, du soutien pendant l'emploi si l'employeur a besoin d'aide sont offerts au besoin.
Objectifs	Moyen ou action	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
1.5	Favoriser et soutenir l'accessibilité universelle aux services en tenant compte de la dignité de la personne, de ses besoins, de ses aspirations et de sa situation globale.	1.5.1 Démocratisation des critères et des moyens d'accès aux services.	Aide Homme Comité multi	Org.com. MDJ Centre FAM Action Pop. les Moulins Dysphasie Lanaudière CJE APHPRN CNC CAB Dysphasie Lanaudière UNIATOX La Rose Bleue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes ont accès physiquement aux services sociaux et de santé.</li> <li>Il n'y a plus de moment d'attente entre deux services communautaires.</li> <li>Les organismes se concertent au sujet d'un client partagé afin que celui-ci trouve réponse à ses problématiques dans sa globalité.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Réflexion et analyse pour la mise en place d'un système de transport. Recherche d'un véhicule. 2021 : Une personne est engagée pour gérer les réservations et un intervenant est engagé pour conduire le véhicule*, être à l'écoute de la personne, l'accompagner et faire des interventions au besoin. *Au départ, c'est le véhicule de Aide-Hommes qui sera utilisé. 2021-2023 : Un transport collectif alternatif pour les organismes communautaires et leur clientèle est mis sur pied. Un service de mini camionnette de style "communauto" pour transporter les personnes vers les services et activités des organismes communautaires est disponible sur réservations. 2020-2024 : Le sous-comité « Transport » de la Table TISSUS, poursuit ses représentations auprès d'EXO et a un point statutaire aux rencontres. Un mécanisme de transfert d'information entre intervenants est déterminé par un comité d'org.com. Ce comité s'assure de déterminer et faire valider les informations qui sont acceptables de transférer entre organismes. Des rencontres multi organismes pour les cas qui fréquentent plusieurs organismes sont organisées.



	1.5.2 Offre d'outils d'adaptation pour rendre le discours et la pratique plus inclusive dans le milieu communautaire	Comité multi	AMINATE Org.com. Itin., SM Pers. Hand., pers. âgées, jeunes Tables de concertation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les intervenants réfléchissent à leurs habitudes d'intervention et modifient certains réflexes afin d'être encore plus inclusifs.</li> <li>• La communauté connaît la déclaration de principes et la charte d'inclusion et une augmentation d'adhésion est notée.</li> </ul>	2021-2024	<p>2021 : mise en place du comité de réflexion multi déterminé par intérêt et soumis au TISSUS.</p> <p>La déclaration de principe MRC les Moulins interculturelle est promue par les partenaires</p> <p>La charte d'inclusion sociale Lanaudoise est promue par les partenaires.</p> <p>2022-2024 : Des rencontres ont lieu afin de faire réfléchir les intervenants sur le discours et la pratique inclusive.</p>
	1.5.3 Veille et sensibilisation aux besoins non répondus (services manquants ou inadaptés).	Vision Solidaire Org. coopérative	TISSUS Chantiers OC Comm. de pratique des pivots	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a moins de besoins non répondus</li> <li>• Les services sont plus adaptés aux besoins des personnes</li> </ul>	2020-2024	<p>2020-2024 : Lorsque des besoins non répondus sont détectés, l'information est transmise à l'organisme susceptible d'y répondre. Si l'organisme n'est pas en mesure d'y répondre, le besoin est ramené au TISSUS dans l'objectif de réfléchir collectivement à une solution.</p> <p>Les bonnes idées, les idées innovatrices, les opportunités de financement font partie des informations transmises à chaque rencontre du TISSUS.</p>
	1.5.4 Développement et soutien de services utilisant l'approche de proximité.	Comité concerté	TRAJET Aide Hommes ARRA La Barak	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les citoyens de la MRC ont accès à une offre de services décentralisée et accessible.</li> <li>• Des organismes offrent des activités près des milieux de vie des personnes et sont soutenues dans leur initiative.</li> <li>• Les organisations et organismes s'impliquent et se soutiennent pour offrir des services de proximité.</li> <li>• Les personnes sont rejointes et reçoivent de l'information par voie numérique.</li> </ul>	2020-2024	<p>2020 : Mise en place et promotion de la page Facebook Solidaires Chez-Nous. La page Facebook Solidaires Chez-Nous permet le référencement supervisé par la personne du portail centralisé. Des organismes sont coadministrateurs afin de permettre une formule en continu.</p> <p>2021-2024 : Une formation sur l'utilisation et la gestion des réseaux sociaux est offerte aux Org.com.</p> <p>2020-2023 : Un travailleur de rue est engagé par le TRAJET afin de couvrir le territoire de Mascouche</p>
	1.5.5 Favoriser le déploiement de points de services dans différents milieux moulinois.	TISSUS	Organisatrice coopérative Villes Tables de concertations CSSDA CISSSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des organisations communautaires, municipales, scolaires et privées acceptent de prêter des locaux qui serviront de points de chute ou de services pour d'autres organisations. Ces locaux sont répertoriés.</li> <li>• Les organismes et organisations offrent des points de services dans les milieux plus difficiles d'accès ou plus vulnérables.</li> </ul>	2021-2024	<p>2021-2024 : Les organismes et organisations sont sensibilisés à déployer des points de services dans les milieux plus difficiles d'accès ou plus vulnérables.</p> <p>Une offre de locaux disponibles et une liste de besoins en matière de locaux sont créées. Les organismes reçoivent un soutien au déploiement de points de services. Leurs actions sont diffusées.</p>
	1.5.6 Élaboration, validation et promotion d'un cadre de référence en accompagnement.	TISSUS (Sous-comité)	TRAJET Habitat Jeunesse Carrefour informationnel les Moulins Pivots moulinois Tables de concertations Service de police	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs organisations adhèrent au cadre de référence et à ses fondements.</li> </ul>	2021-2024	<p>2021 : Un sous-comité du TISSUS est créé afin d'élaborer le cadre de référence.</p> <p>Un document est rédigé afin de définir des bonnes pratiques d'accompagnement, donner des outils d'accompagnement et sensibiliser les intervenants à la différence entre référence et accompagnement.</p> <p>2022 : Celui-ci est validé par les différentes tables de concertation et diffusé.</p>

**Axe d'intervention : Logement abordable**

**PRIORITÉ 2 :**

**Tout le monde a un toit adéquat qui répond à ses besoins et sa condition.**

- La communauté a consolidé et développe continuellement une offre d'hébergement et de logement diversifiée, adaptée, salubre, sécuritaire et accessible répondant aux besoins variés de la population moulinoise. Cette offre est présente dans les deux municipalités par le développement de projets domiciliaires variés et met à contribution les promoteurs et les propriétaires;
- La communauté a un plan de développement de son territoire qui favorise l'inclusion. Les décisions d'aménagement tiennent compte du portrait démographique.

Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier	
					Année de référence	Étapes de réalisation
2.1 Arrimer l'offre et la demande de logement.	2.1.1 Mise en place d'un comité de concertation en logement ayant notamment pour mandat l'élaboration d'un plan en matière de logement.	CNC OMHLS Le Pas de Deux	Org.com en habitation Villes Promoteurs MRC (Tour.-comm.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions du plan d'action sont soutenues et réalisées.</li> <li>• Des acteurs de plusieurs milieux travaillent ensemble et se concertent pour améliorer le logement.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Un comité intersectoriel est mis en place et supporte plusieurs actions du plan. Une ressource est attirée à la réalisation, la documentation et le soutien des actions. 2021-2024 : Le plan d'action est soutenu et réalisé.
	2.1.2 Élaboration d'un répertoire et suivi des données socio-démographiques, de l'exode (mouvement), de la mobilité résidentielle, du prix des logements vs revenus, des difficultés d'accès au logement, du nombre de logements adaptés aux besoins, de la mixité de la population, des conditions d'accès aux logements abordables...	Comité de concertation en logement	APHPRN Chantier toit Habitat Jeunesse La Hutte Le Pas de Deux Les Amandiers OMHLS OC TPDSL Villes MRC (Tour.-comm.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC des Moulins a un mécanisme de veille stratégique de l'offre et de la demande de logements et des impacts des conditions d'accès.</li> <li>• Les villes participent aux travaux et alimentent le répertoire en fonction des données dont elles disposent.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Le comité assure une veille stratégique et la mise à jour des données. Un inventaire et une sélection des sources informationnelles disponibles et utilisables sont créés. Un inventaire du parc immobilier est rédigé. La définition des besoins est analysée. 2022-2024 : Veille stratégique et intervention ciblée en continu.
	2.1.3 Centralisation de l'information sur les mesures d'aide aux personnes en matière de logement et tenue à jour d'une liste des logements communautaires et sociaux disponibles.	HABEO OMHLS	Galilée Habitat-jeunesse La Hutte HUL Les Amandiers Maisons d'à côté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La plateforme web de HABEO est améliorée et répond aux besoins de la population.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Mettre à jour et bonifier le répertoire de HABEO sur les logements disponibles 2022-2024 : Mise à jour en continu. Promotion de la ressource auprès des groupes et de la population.
	2.1.4 Pérennisation du Service d'aide à la recherche de logements (SARL) de l'OMH du sud de Lanaudière	HABEO OMHLS	Galilée Habitat-jeunesse La Hutte Le HUL Les Amandiers Maisons d'à côté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le service d'aide à la recherche de logement est pérennisé et ouvert à l'année.</li> <li>• La population vulnérable a accès à un service d'accompagnement à la recherche de logement.</li> </ul>	2020-2023	2020 : Une personne est embauchée à 2,5 jours/ semaine pour assurer le fonctionnement du Service d'aide à la recherche de logements 2021-2023 : Le service fonctionne et les personnes vulnérables ont du soutien dans leur recherche de logements
	2.1.5 Élaboration, mise en ligne et promotion d'un outil de diffusion d'un répertoire du marché locatif privé de logements abordables.	La Hutte OMHLS	CNC Org.com. OC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La population vulnérable a accès à un répertoire complet et à jour.</li> <li>• Les organismes communautaires savent où trouver l'information et peuvent y référer des bénéficiaires.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Création de liens avec le service d'aide à la recherche de logement de l'OMHLS 2021 : Mise en place d'un outil de diffusion des logements par l'OMHLS

							2020-2024 : Recherche continue pour la mise à jour des logements disponibles. Diffusion de logements abordables.
		2.1.6 Promotion du service de référence de logements adaptés ou adaptables	OMHLS et Maisons d'à côté	APHPRN APHVL COOP MRC Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le service est connu par le SARL et par tous les partenaires de la MRC.</li> <li>Les personnes qui ont besoin d'un logement adapté ou adaptable savent où trouver la liste.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Promotion du service.
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
2.2	Sensibiliser la communauté sur les impacts sociaux et économiques des logements sociaux.	2.2.1 Diffusion de différents outils, dont des vidéos et un argumentaire, auprès de la population, des propriétaires, des promoteurs, des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation au « pas dans ma cour »;</li> <li>Sensibilisation à la location à tous (origine, nombre d'enfants...);</li> <li>Sensibilisation à la vulnérabilité.</li> </ul>	Comité de concertation en logement	Accès Log. Lanaud. Act. pop. Moulins AMINATE APHPRN Com. log. social Élus/Villes Entrepreneurs HABEO Habitat jeunesse La Hutte Les Amandiers OMHLS Org.com. Promoteurs Regroup'elles TPDSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>La population est sensibilisée.</li> <li>Les personnes vulnérables vivent moins de refus lors de leur recherche de logement.</li> <li>Il y a moins d'opposants lors d'annonces de projets de logements sociaux ou adaptés.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Un argumentaire et des outils adaptés à la situation de la MRC sont développés et diffusés par un grand nombre de partenaires. 2021-2024 : Les vidéos sont diffusées par un grand nombre de partenaires.
		2.2.2 Éducation à l'accès au logement pour les jeunes et autres personnes qui débutent dans la location.	ACEF	CJE CSSDA École La Croisée Habitat Jeunesse La HUTTE Le Diapason Le Pas de deux MDJ Villes (biblio)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jeunes et les personnes vulnérables qui débutent dans la location savent mieux ce que sont les besoins financiers et les impacts de la location.</li> </ul>	2021-2024	2021-2024 : Partage des outils existants à propos des habiletés nécessaires à la vie en appartement et l'évaluation des habiletés 2022-2024 : Préparation d'ateliers pour diverses clientèles.
		2.2.3 En collaboration avec les villes, organisation et actualisation d'une rencontre d'information destinée aux promoteurs et aménagistes sur les programmes de la SCHL et initiatives exemplaires.	Comité de concertation en logement	APHPRN CNC La Hutte La Pas de Deux Les Amandiers OMHSL OC Regroup'elles Tables de concertations TPDSL Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une hausse de promoteurs engagés à inclure des projets de logement social dans leurs projets domiciliaires est notée.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Préparation du contenu de la rencontre, de la liste des invités et de la rencontre. 2022-2024 : Des rencontres d'information ont eu lieu et des promoteurs privés, groupes d'intérêts et de responsables de plans d'urbanisme ont participé.
		2.2.4 Collaboration avec la Ville de Terrebonne dans l'élaboration de sa politique de développement social incluant initiatives de développement de logements sociaux.	Comité de concertation en logement	Organisatrice coopérative Ville de Terrebonne MRC (Tour.-comm.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement du logement social est identifié comme une priorité pour la Ville.</li> <li>Des initiatives sont identifiées et les démarches sont en cours.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Rencontre avec les élus et direction générale de la Ville afin de les sensibiliser à l'importance du travail concerté et convenir d'un plan de travail. 2021-2024 : Travail de collaboration.

		2.2.5 Participation et collaboration à la consultation sur le plan d'urbanisme de la Ville de Mascouche	Comité de concertation en logement	Ville de Mascouche MRC (Tourisme-comm.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le logement social est inscrit dans les schémas d'urbanisme de la ville.</li> <li>Des initiatives sont identifiées et les démarches sont en cours</li> <li>La ville de Mascouche est sensibilisée aux besoins de sa population, à la nécessité de la diversité des logements et au logement abordable.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Rencontre avec les élus et le département d'urbanisme afin de les sensibiliser à l'importance du travail concerté 2021-2024 : Travail de collaboration
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
2.3 Soutenir la réalisation de logements abordables, communautaires et sociaux.	2.3.1 Participation de la MRC aux actions régionales en logement.	Comité de concertation en logement	MRC OMHLS Promoteurs Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>La MRC les Moulins soutient et promeut les actions régionales en logement. Une réflexion intermunicipale et une position commune tenant compte des différences qui en émergent.</li> <li>Les partenaires sont informés des actions régionales.</li> </ul>	2021-2024	2021 : La MRC est sensibilisée et informée des actions régionales en logement. La MRC est sensibilisée à l'idée d'avoir un comité de concertation en logement. 2021-2024 : Promotion et communications des actions régionales.	
	2.3.2 Promotion de la nouvelle procédure d'accompagnement d'HABEO.	Comité de concertation en logement	HABEO OMHLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les promoteurs intéressés ont accès aux modalités plus facilement.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Les modalités d'accompagnement d'HABEO sont communiquées et promues auprès des promoteurs immobiliers	
	2.3.3 Documentation des initiatives qui ont facilité les réalisations incluant des modèles réalisés hors du programme AccèsLogis.	Comité de concertation en logement	HABEO OMHLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bons coups sont accessibles et les meilleures pratiques sont documentées et inspirent de nouveaux projets.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Les pistes d'action qui ont facilité la réalisation des projets sont documentées. 2021-2024 : Promotion et ajouts.	
	2.3.4 Répertoire et documentation des sources de financement disponibles pour la construction de logements sociaux et communautaires.	Comité de concertation en logement	OMHLS TPDSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une liste de programmes de financement incluant les fondations privées est accessible et à jour, permettant plus de projets.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Documentation et rédaction du répertoire. 2021-2024 : Mise à jour et diffusion.	
	2.3.5 Capitalisation du Fonds d'habitation communautaire de Lanaudière.	Comité de concertation en logement	OMHLS TPDSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fonds est capitalisé et utilisé.</li> <li>Plus d'OSBL en habitation ont accès au fonds, ce qui permet à plus de personnes vulnérables de bénéficier d'un logement abordable et adapté.</li> </ul>	2022-2024	2022-2024 : Travail en collaboration avec les organismes pour favoriser la capitalisation du fonds.	
	2.3.6 Démarches politiques auprès des organismes responsables des fonds et des règles afin de faciliter la mise en place de logements et d'hébergements.	Comité de concertation en logement	OMHLS TPDSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>La région de Lanaudière travaille en collaboration pour revendiquer, faire connaître l'étude du rapport du vérificateur général concernant le programme de la SHQ et les changements de modalité de l'entente Québec-Canada.</li> <li>Les projets de logements abordables ou accessibles sont mieux soutenus.</li> <li>Les personnes vivant en HLM ont accès au programme de soutien communautaire.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Sensibilisation au régional pour qu'un comité de concertation Lanaudois en logement soit créé et se dote d'un plan de revendications régionales et d'un plan d'action. 2022-2024 : Démarches politiques pour revendiquer l'harmonisation des programmes provinciaux et fédéraux. Des revendications et sensibilisations sont menées afin de rehausser le coût maximal admissible du programme Accès Logis afin qu'il corresponde au coût réel de réalisation, d'officialiser le Programme de soutien relatif au Volet 3 et améliorer le Programme de soutien communautaire en le	

						rendant disponible aux personnes vivant en HLM.	
		2.3.7 Diversification des modèles de logement abordable demandant un effort financier de moins de 30% du revenu. 2.3.7.1 Documentation, promotion et réalisation de différents modèles adaptables à notre territoire : projets de cohabitation, cotoiturage, COOP d'habitations, unités d'habitation accessoire, maisons de chambres, garçonnières, maisons intergénérationnelles...	Comité de concertation en logement	OMHLS Promoteurs Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de personnes ayant un taux d'effort financier de plus de 30% de leurs revenus est réduit.</li> </ul>	2021-2024	2021-2022 : Diffusion de l'information des impacts sur le revenu de la cohabitation. 2022-2024 : De nouvelles formules d'habitation, autres que le logement social, sont documentées et développées.
		2.3.8 Soutien collectif à la réalisation des projets de logements sociaux. Par exemple : « Logement pour les jeunes parents, phase 2 », « Le pas de deux », l'agrandissement de la Hutte et le projet « Propriétaires sympathisants », le projet « Deuxième étape de Regroup'elles », « la Croisée urbaine » et « Havre du roseau ».	Comité de concertation en logement	Org.com. Villes Élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des projets sont réalisés ou ont progressé.</li> <li>Plus de personnes vulnérables ont accès à des logements adaptés à leur situation.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Diffusion des projets à large échelle. Sensibilisation des villes et des élus à la nécessité de ces projets et au besoin de soutien. 2021-2024 : Soutien collectif.
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
2.4	Bonifier et soutenir les services de soutien et d'assistance en logement existants.	2.4.1 Exploration de la mise en place de logements transitoires dans les HLM et en immigration (1 logement d'accueil et de transition et logements pour travailleurs temporaires avec accompagnement d'AMINATE)	Comité de concertation en logement	Organismes en employabilité OMHLS Le Pas de Deux La Hutte Habitat Jeunesse Vaisseau d'Or Les Amandiers AMINATE MRC (immigration) Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un projet pilote est mené et permet à des personnes vulnérables d'avoir accès à des logements transitoires.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Des parcours d'insertion sociale ont été documentés et un profil d'accompagnement gagnant en ressort. Une proposition de modification des critères d'attribution est présentée pour certains logements en HLM lors de la fin de la convention des HLM publics. 2021-2024 : Certains nouveaux locataires en HLM et personnes en PSL privés sont accompagnés pour explorer des parcours d'insertion sociale. 2022 : Préparation d'une base de revendication et d'un plan type d'insertion social progressif Demande de collaboration avec les paliers fédéral et provincial pour faire un projet pilote dans notre communauté. 2024 : Actualisation du projet pilote.
		2.4.2 Application de la réglementation municipale sur la nuisance et la salubrité (qui est responsable dans des cas de syndrome de Diogène ou trouble d'amasement compulsif) et accompagnement des personnes touchées.	Villes	Service de police et de pompiers CISSSL Org.com en SM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes ayant un syndrome de Diogène ou un trouble d'amasement compulsif sont repérées, référées et accompagnées</li> </ul>		2021 : L'application de la réglementation est documentée (voir sondage réalisé par le CISSSL en 2019). Un travail de collaboration est fait entre les Villes, les org.com. et le CISSSL. 2022-2024 : Les personnes sont accompagnées
		2.4.3 Soutien des personnes âgées ou vulnérables, seules ou ayant une situation d'handicap, locataires ou propriétaires, pour préserver leur domicile	Comité de concertation en logement Et CCIM	Coop de Soutien à domicile Org. coopérative ACEF CJE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de personnes vulnérables peuvent demeurer dans leur domicile si elles le souhaitent.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Diffusion des outils de maintien à domicile et de budgets. 2021-2024 : Recherche et sensibilisation d'entrepreneurs, électriciens et plombiers.

				<p>CSSDA (jeunes bénévoles)  AQDR/ARRA  Act. pop.  Moulins  Entrepreneurs  Plombiers  Électriciens  CAB  Cité Génération  55+ (bénévoles à domicile)  FADOQ</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elles ont accès à de l'aide à l'entretien et réparations (entrepreneurs <i>probono</i> et bénévoles), de l'aide bénévole pour les petits travaux et des outils de budget et paiements</li> </ul>	<p>Mise en place d'un système <i>probono</i> par des entrepreneurs qualifiés (plombiers, électriciens...).</p> <p>Mise en place d'un système de bénévolat pour les petites tâches. Travail de collaboration avec les écoles, les organismes et la population pour la recherche de bénévoles. Promotion des systèmes.</p> <p>2021-2024 : Les crédits d'impôts pour le maintien à domicile sont démystifiés et publicisés.</p>
--	--	--	--	---	---	--



**Axe d'intervention : Sécurité alimentaire et réduction des déchets alimentaires**

**PRIORITÉ 3 :**

**Tout le monde mange à sa faim.**

- Les acteurs moulinois ont créé des passerelles dans la chaîne d'approvisionnement et de distribution d'aide alimentaire et répondent équitablement aux besoins des personnes, peu importe leur statut social et économique ainsi que leur adresse physique sur le territoire;
- Les acteurs moulinois se mobilisent et travaillent de façon inclusive, concertée et cohésive en matière de sécurité alimentaire. Ils offrent des moyens diversifiés et complémentaires pour répondre aux besoins des personnes plus vulnérables.
- La communauté moulinoise s'est dotée de mécanismes de gestion des surplus alimentaires qui renforcent son offre de service.

Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier	
					Année de référence	Étapes de réalisation
3.1 Soutenir le plan d'action et les actions en sécurité alimentaire par l'embauche d'un agent de mobilisation et liaison.	3.1.1 Favoriser l'augmentation de l'implication citoyenne dans les organismes d'aide alimentaire et les fermes d'agriculture. 3.1.1.1 Mobilisation, communications et soutien aux organisations, reconnaissance des citoyens impliqués, de façon collective ou individuelle et réalisation du plan d'action du chantier faim. 3.1.1.2 Élaboration, promotion et mise à jour d'une banque de citoyens-bénévoles pour la Ferme 33 Hectares et les organismes d'aide alimentaire. 3.1.1.3 Analyse et regroupement des difficultés contraignant l'implication citoyenne et les activités en saine alimentation et aide alimentaire.	Fiducie : CNC Porteur : Comité d'encadrement	33 Hectares Org. coopérative Agriculteurs Rés. Cuis-jard. CAB Moulins Nourrir Lanaud. CSSDA Org. d'aide alimentaire et aînés CJE Villes CCIM CSSDA (PEI) Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de citoyens sont impliqués en aide alimentaire.</li> <li>• Le plan d'action sur la Faim est soutenu et les actions sont réalisées.</li> <li>• Il y a un meilleur continuum dans la chaîne de récupération des denrées.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Un comité d'encadrement est mis sur pied (33 hectares, conteneur, réseau). Un agent de mobilisation et liaison est embauché 2021-2024: Une banque de bénévoles est complétée et les besoins en bénévoles pour les organismes et la ferme sont rapidement comblés. Les difficultés sont recensées et les partenaires sont informés des principales difficultés. Des moyens, stratégies ou collaborations sont mis en place pour amoindrir ces difficultés. Le plan d'action est soutenu et réalisé par l'agent de mobilisation et liaison : celui-ci est encadré par le comité.
	3.1.2 Surveillance permanente de l'environnement interne et externe en aide alimentaire, en opportunités de financement, en transport, en transformation, en distribution et en valorisation des matières résiduelles, permettant d'anticiper plutôt que de réagir; de déceler de nouvelles occasions de développement et de faire de meilleurs choix. Transfert d'information entre les partenaires.	Organisatrice coopérative	Chantier faim Rés. Cuis-jard. Nourrir Lanaud. MRC OC/ CISSSL TISSUS Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les opportunités sont connues et saisies</li> <li>• Le plan d'action est adapté aux réalités et se modifie au besoin.</li> <li>• Le chantier profite des nouvelles occasions de développement.</li> <li>• Un travail de collaboration entre les comités est effectué afin d'éviter un dédoublement d'actions et une fragmentation d'énergies.</li> </ul>	2020-2024	2021-2024 : L'agent de mobilisation et liaison, l'organisatrice coopérative et le chantier faim assurent une surveillance permanente et transmettent les informations.
	3.1.3 Offre d'outils et de formation aux organismes d'aide alimentaire.	Chantier Faim et Rés. Cuis-jard.	Tous les org.com. d'aide alimentaire Moisson Lanaudière et Laurentides Villes OC COOP TISSUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les petits organismes d'aide alimentaires sont soutenus et ont les outils nécessaires pour desservir plus de personnes vulnérables.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Une analyse des besoins des organismes d'aide alimentaire en matière de formation et outils est menée par l'agent de liaison et mobilisation. 2021-2024 : Un inventaire des outils disponibles est créé et, au besoin, des outils sont développés ou utilisés pour soutenir les petits organismes d'aide alimentaire. Une utilisation et la promotion des boîtes à outils de Moisson

						Laurentides et Lanaudière sont faites. Des formations adaptées aux organismes d'aide alimentaire sont offertes.	
		3.1.4 Mise en place de stratégies permettant l'accès à l'aide alimentaire pour les personnes étant dans l'impossibilité de se présenter au moment opportun.	Chantier Faim	Org. aide alimentaire et org. ouverts soir et fin de semaine (Café de rue, COOP, TRAJET, OMH) Popote roulante Galilée Villes/Biblio TISSUS Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes vulnérables avec des horaires atypiques ont accès à de l'aide alimentaire au besoin.</li> </ul>	2021-2024	2021-2024 : Des solutions de partenariats sont analysées afin de favoriser la livraison des bons ou des paniers d'aide alimentaire lorsque la personne ne peut se déplacer. (par ex : utilisation des livreurs de la popote) par l'agent de liaison et mobilisation. Des partenariats sont élaborés avec des organismes ouverts de soir ou de fin de semaine pour la cueillette de panier alimentaire lorsque la personne ne peut se présenter au moment nécessaire. La liste des lieux possibles est diffusée aux organismes d'aide alimentaire pour qu'ils l'utilisent.
		3.1.5 Sensibilisation et soutien pour l'augmentation du nombre de frigos communautaires accessibles à la population. 3.1.5.1 Promotion des frigos communautaires auprès de la communauté.	Chantier faim Rés. Cuis-jard.	Habitat-jeun. CCIM COOP CJE/MOMS Écoles OMHLS Centres d'entraide Entreprises MRC (comm.) DSP Cité Généraction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les citoyens connaissent et remplissent les frigos communautaires.</li> <li>Les personnes vulnérables ont accès à des denrées en tout temps et sans questions.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Des représentations sont faites auprès des centres d'entraide pour l'obtention de frigos sans frais et une publicité est faite auprès de la population pour des dons de frigos. Des lieux sont recherchés pour la mise en place des frigos. 2022-2024 : Mise en place de frigos communautaires hors scolaire. Promotion et soutien des frigos.
		3.1.6 Évaluation de financement pour des places d'entreposage, pour l'achat et la gestion d'un camion réfrigéré partagé, du transport de marchandise, partagé entre les organismes d'aide alimentaire.	Chantier faim et TISSUS	33 hectares Concessionnaire/ Entreprises Org. d'aide alimentaire TISSUS Nourrir Lanaud.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les organismes d'aide alimentaire font des économies.</li> <li>Une collaboration est créée entre les organismes d'aide alimentaire pour partager des lieux et du transport.</li> <li>Plus d'aliments peuvent être entreposés et transportés.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Les besoins sont identifiés, des lieux et des sources de financement sont évalués par l'agent de liaison et mobilisation. Les initiatives actuelles sont évaluées pour voir la possibilité du partage de ressources. 2022-2024 : Des lieux et des méthodes de transport sont mis en place et une gestion des réservations et places est effectuée.
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
3.2	Soutenir le projet de ferme communautaire et autres projets similaires qui favorisent l'aide alimentaire.	3.2.1 Développement et promotion des activités familiales et sociales sur la ferme avec ateliers de transformation et sur la saine alimentation.	SODAM-écoterritoire / 33 hectares	DSP Villes Org.com. famille (Carrefour Familial les Moulins) MRC (Tourisme et comm.) Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de familles, de jeunes et de groupes ont accès à des activités sur la saine alimentation.</li> <li>La ferme 33 Hectares s'ouvre sur la population et permet aux personnes vulnérables de découvrir l'agriculture et la saine alimentation.</li> </ul>	2020-2023	2020-2023 : Des activités familiales et sociales d'éducation à la saine alimentation sont mises en place et connues de la population. Des liens sont créés avec Accès-loisirs et la programmation des villes.
		3.2.2 Actualisation du projet de Ferme communautaire.	Ferme 33 Hectares	SODAM-écoterritoire Organismes d'aide alimentaires CJE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de l'accessibilité et diversité des produits dans les banques alimentaires.</li> <li>La collaboration entre producteurs et organismes augmente et plus de dons sont remis aux organismes d'aide alimentaire.</li> </ul>	2020-2023	2020 : La gestion de la mise en place de la ferme est assurée par l'embauche d'une coordination de projet. 2020-2023 : Mise en place du projet, collaborations avec les agriculteurs. Bonification du volet communautaire dans la production et l'accessibilité des produits frais et

				Rés. Cuis-jard. Agriculteurs (Jardins de Mascouche) Nourrir Lanaudière Chantier faim Fermette enchantée			locaux incluant les diverses formes de distribution de denrées aux citoyens et aux organismes (dons de produits, autocueillette et vente à moindre coût, accessibilité prolongée, activités de financement pour les banques alimentaires et autres partenaires, etc.). 2023 : Pérennité du projet évaluée et mise en place de stratégies.
		3.2.3 Évaluation des possibilités d'augmentation du glanage alimentaire dans la MRC et promotion du glanage.	Ferme 33 Hectares	Agriculteurs Organismes d'aide alimentaire MRC (comm.) UPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le glanage alimentaire est connu et pratiqué.</li> <li>Une réduction des déchets de l'agriculture est notée.</li> <li>Une partie des aliments récoltés sont remis aux banques alimentaires.</li> </ul>	2020-2023	2020-2024 : Faire connaître le glanage, avoir un calendrier de glanage. En collaboration avec l'agent de liaison et mobilisation, avoir des bénévoles pour le glanage et assurer qu'une partie des récoltes est remise aux organismes.
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
3.3	Soutenir et bonifier les actions du Réseau Moulinois des Cuisines et Jardins qui permettent l'augmentation de la sécurité alimentaire / Assurer un travail d'équipe en complémentarité entre le Réseau, Nourrir Lanaudière, le TISSUS et le chantier Faim.	3.3.1 Analyse des besoins matériels permettant un système alimentaire durable. Achat de matériel nécessaire à l'entreposage des denrées dans les organismes d'aide alimentaire et les lieux partagés.	Rés. Cuis-jard.	Org. d'aide alimentaire TISSUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les organismes ont le matériel nécessaire à l'entreposage des denrées.</li> <li>On compte une hausse de denrées entreposées et redistribuées.</li> </ul>	2020-2021	2020-2021 : Analyse des besoins en matériel et recherche de financement. 2021-2022 : Achat de matériel selon les besoins et distribution aux organismes.
		3.3.2 Sensibilisation, promotion et outils de développement de jardins et/ou serres dans les écoles.	Rés. Cuis-jard.	La Ruche Écoles (personnes clés)/CSSDA Le Jardin Moore DSP AgrÉcoles CREL Coop Jardinons PLI/100 degrés Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a une augmentation du nombre de jardins dans les écoles.</li> <li>Au moins une école de la MRC a accès à une serre.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Sensibilisation aux écoles. 2021-2024 : Promotion et outils de développement de jardins, partenariat avec AgrÉcoles.
		3.3.3 Partage d'outils et d'initiatives disponibles pour permettre aux organismes, jardins et marchés publics d'informer les personnes sur le contenu de leur panier d'aide alimentaire.	Rés. Cuis-jard.	Org. d'aide alimentaire Obj. Ecoterritoire DSP Moissons MRC (comm.) Agriculteurs TISSUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des outils sont offerts aux organismes.</li> <li>Des personnes qui reçoivent l'aide alimentaire apprennent de nouveaux aliments et la façon de les cuisiner</li> <li>Baisse d'aliments jetés par manque de connaissance.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Répertoire d'outils disponibles. 2020-2024 : Promotion et partage d'outils auprès des organismes d'aide alimentaire et dans les marchés publics.
		3.3.4 Information et diffusion d'outils pour la population et les organisations pour la mise en place de jardins personnels, collectifs et communautaires et les règles pour les poules pondeuses et arbres fruitiers.	Rés. Cuis-jard.	La Ruche DSP Le Jardin Moore OMHLS Villes MRC (comm.) COOP Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>La population connaît les règles entourant la mise en place de jardins sur leur terrain et pour les poules pondeuses et profite des possibilités.</li> <li>La population et les organisations ont accès à des outils</li> </ul>	2021-2024	2021 : Un répertoire des règlements municipaux concernant les jardins, poules pondeuses et arbres fruitiers est monté par l'agent de liaison et mobilisation. 2021-2024 : Une promotion de ces règles est faite. Une approche est faite auprès des municipalités afin de mieux promouvoir ces règles, par exemple avec une chronique spéciale « Saviez-vous que...? » dans les bulletins municipaux.

		3.3.5 Création de liens avec les autres organismes pour aider la personne qui reçoit de l'aide alimentaire depuis longtemps à acquérir une autonomie alimentaire. Par ex : un « bon » pour la cuisine collective X ou pour aller cueillir des fruits et légumes à la ferme, goûter à des aliments, accompagnement vers la cuisine collective...	Rés. Cuis-jard.	Org. d'aide alimentaire 33 hectares Marchés publics/SODAM Cuisines collectives Agriculteurs DSP Popote roulante Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance d'autres organismes par des clients de l'aide alimentaire.</li> <li>• Augmentation de la mobilisation de la personne.</li> <li>• Augmentation de l'utilisation d'outils d'autonomie alimentaire.</li> <li>• Diminution du besoin de soutien régulier chez certaines personnes.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Les organismes sont rencontrés par l'agent de liaison et mobilisation pour évaluer les possibilités de liens pour les personnes vulnérables. 2021-2024 : Une série de coupons et liens sont faits. Les personnes reçoivent des coupons et peuvent être accompagnées dans des activités d'autonomie alimentaire.
		3.3.6 Sensibilisation et collaboration avec les épiceries, les institutions, les restaurateurs et les agriculteurs pour la récupération des surplus.	Rés. Cuis-jard. et organismes d'aide alimentaire	CDBL CCIM/Commerces Centre dév. Agro-alimentaire Tablee des chefs TISSUS Nourrir Lanaud. Moisson Laur./Lanaud.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des denrées récupérées et remises aux organismes.</li> <li>• Les commerçants sont sensibilisés, prennent l'habitude de donner les denrées en surplus et savent où donner.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Des rencontres de sensibilisation des commerçants sont tenues par l'agent de liaison et mobilisation et distribution du guide pour la récupération alimentaire de Montréal personnalisé aux commerces d'alimentation. 2021-2024 : Accompagnement et référence pour les dons.
		3.3.7 Soutien et promotion des ateliers de transformation alimentaire et des cuisines collectives qui redonnent aux banques alimentaires. 3.3.7.1 Favorisation du partage des cuisines existantes au profit de la transformation alimentaire lorsqu'elles ne sont pas utilisées.	Rés. Cuis-jard.	33 hectares Org. cuisines collectives Nourrir Lanaud. TISSUS Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la transformation alimentaire.</li> <li>• Diminution de la perte d'aliments encore propres à la consommation.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Promotion des ateliers de transformation alimentaire et cuisines collectives ou communautaires. 2021 : Répertoire des cuisines collectives ou communautaires existantes et de leurs disponibilités. Entente d'utilisations avec les organismes responsables. Prêt de locaux pour la transformation.
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
3.4	Soutenir la mobilisation pour favoriser l'apprentissage de la saine alimentation et réduire les problématiques en alimentation des personnes vulnérables.	3.4.1 Favoriser et promouvoir les initiatives citoyennes (collectives et individuelles) en sécurité alimentaire par de la publicité, des prêts de locaux, de matériel, partage d'expertise...	Organisatrice coopérative	CNC (promotion, lieu, soutien) Le Jardin Moore OC CCIM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les citoyens participent à l'effort collectif de réduction des inégalités alimentaires.</li> <li>• Les citoyens savent où aller chercher du soutien pour l'élaboration d'initiatives.</li> </ul>	2020-2024	2020 -2024: Promotion du soutien et soutien aux initiatives.
		3.4.2 Sensibilisation auprès des services de garde et des écoles pour les règles réelles concernant les lunchs et collations. Partage d'outil d'idées de solutions autres que l'interdiction d'aliments.	CSSDA et DSP (Agent de prom-prév. santé et conseiller)	Chantier Faim Org. d'aide alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les intervenants en service de garde connaissent les règles de santé publique et sont conscientisés sur les difficultés financières de certaines familles</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Les écoles et les services de garde sont sensibilisés à la réalité des familles vulnérables. L'offre de formation de la DSP est promue. Des outils et idées sont partagés auprès des intervenants.
		3.4.3 Soutien à la mise en place d'une seconde guignolée, de sensibilisation, avant la période de Pâques.	Org. d'aide alimentaire	Paroisses et Villes Cuisines coll. Comité Bte Symp. Épiceries Écoles/CPE Milieux de travail Agent mob.liaison Moissons	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une seconde guignolée a lieu et plus de denrées sont récoltées par an.</li> <li>• La population est sensibilisée au caractère permanent de la faim pour une partie de la communauté.</li> </ul>	2021-2024	2021-2024 : Une seconde guignolée, plus simple que celle de Noël, est organisée par les organismes d'aide alimentaire et soutenue et promue par toutes les organisations.
		3.4.4 Favoriser et soutenir l'initiative d'entrepotage partagé, gestion du conteneur sur le territoire. Voir à la mise en place d'une chambre froide pour les surplus de fruits et légumes sur le terrain de 33 Hectares.	Nour.Lanaud. Centre d'entraide Mascouche	33 Hectares Rés. Cuis-jard. TISSUS Org. d'aide alimentaire CNC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entrepotage partagé est en hausse.</li> <li>• Plus de partenaires utilisent le service.</li> <li>• Le projet d'entrepotage partagé de Nourrir Lanaudière est fonctionnel au quotidien et permet d'éviter les déchets alimentaires.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Soutien au projet. 2021-2024 : La gestion quotidienne du conteneur est assurée par l'agent de liaison et mobilisation.

		3.4.5 Évaluation et analyse de faisabilité pour la mise à niveau et l'utilisation d'un formulaire unique (similaire, complémentaire...), en respect des valeurs, autonomie et attentes des organismes et leur conseil d'administration.	Comité multi	MRC (Comm.) CA des org.d'aide alimentaire Villes Bailleurs de fonds OMHLS TISSUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes qui reçoivent de l'aide alimentaire ont un service équivalent s'ils déménagent dans un autre secteur de la MRC.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Le sujet fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation.
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
3.5	Augmenter la diversité de l'offre d'aide alimentaire et la quantité de nourriture redistribuée et transformée.	3.5.1 Soutien et promotion des initiatives originales qui répondent aux besoins des citoyens en aide alimentaire par du partage d'expertise et la promotion des initiatives des organisations et organismes (exemples : soupe populaire, camion ferme de proximité). 3.5.1.1 Projet de cuisine virtuelle par Galilée. 3.5.1.2 Élaboration de stratégies et/ou de plans de développement pour la mise en place de jardins communautaires sur des terrains inutilisés des industries et près des habitations par La Rucho.	Organisatrice coopérative	CNC (promotion et diffusion) Rés. Cuis-jard. org.com. 33 Hectares TISSUS Galilée Carrefour Familial les Moulins La Rucho Villes OMHLS Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les initiatives sont soutenues.</li> <li>Les besoins des citoyens sont mieux répondus.</li> <li>La diversité de l'offre est augmentée</li> <li>Les cuisines virtuelles sont connues de la population et visionnées. La population apprend de nouvelles recettes.</li> <li>Des jardins sont implantés sur des terrains non résidentiels et mis à disposition de la population.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Soutien et promotion du projet de cuisines virtuelles par Galilée, soutien à l'organismes La Rucho pour des jardins urbains. Soutien et promotion des autres initiatives.
		3.5.2 Promotion de la plateforme de récupération de Banque Alimentaire Québec (partager.ca) auprès des organisations et organismes. 3.5.2.1 Évaluation de la réponse aux besoins de la plateforme et analyse de la pertinence de mise en place et gestion d'une plateforme virtuelle de surplus alimentaires pour tous les organismes, commerces et regroupements.	Organisatrice coopérative /COOP	33 hectares Moisson Laur. Tablée des Chefs Rés. Cuis-jard. Org.comm. CCIM/Entreprises Villes TISSUS Bourse denrées du réseau BAQ Nourrir Lanaud.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de commerces et restaurants qui donnent leurs surplus alimentaires.</li> <li>Plus d'organismes ont accès aux surplus alimentaires des commerçants.</li> </ul>	2020-2024	2021-2024 : Des rencontres de sensibilisation des commerçants par l'agent de liaison et mobilisation sont tenues pour leur faire connaître la plateforme de récupération. Évaluation de la réponse aux besoins et analyse de faisabilité d'une plateforme complémentaire à celle de BAQ.
		3.5.3 Diversifier l'offre de lieux de transformation 3.5.3.1 Ouvrir un lieu de transformation permettant à plusieurs organismes de la MRC de favoriser l'insertion sociale et professionnelle et favoriser la réutilisation des surplus alimentaires en transformant les aliments et redistribuant les surplus à des organismes d'aide alimentaire et permettre des activités d'éducation en saine alimentation. 3.5.3.2 Explorer la possibilité d'un lieu de transformation, cuisines inoccupées (OMH La Plaine, COOP le Chez-Nous).	33 hectares/ Organisatrice coopérative/Nourrir Lanaudière	Compl. aquatique Desjardins APETL-21 CJE les Moulins AMINATE Le Relais de Mascouche CNC Le Bistro-Bouffe Groupe HOM SODAM BAE DSP (menu Café) Fermette enchantée	<ul style="list-style-type: none"> <li>La cuisine emploie plusieurs personnes en réinsertion professionnelle et génère des revenus redistribués aux org. impliqués.</li> <li>Plusieurs organismes obtiennent un plateau de travail professionnel.</li> <li>La cuisine permet des activités d'éducation à la saine alimentation offertes à tous.</li> <li>Le compl. aquatique est promu et reconnu pour sa valorisation aux causes sociales</li> <li>Des surplus alimentaires sont remis aux organismes d'aide alimentaire et la transformation d'aliments est augmentée et les pertes réduites.</li> </ul>	2020-2024	2020-2021 : Analyse de faisabilité, étude de marché et recherche de lieux de transformation. 2021-2022 : Location de la cuisine du complexe aquatique, achat du matériel, étude de marché, utilisation de la cuisine pour transformation, fabrication et vente de breuvages/collations pour les utilisateurs, location de la cuisine pour cours de cuisine. 2022 : Selon les opportunités, mise en place d'un café social qui engagerait des personnes vulnérables, en collaboration avec des organismes communautaires. 2023-2024 : Consolidation du café social.



**Axe d'intervention : Santé**

**PRIORITÉ 4 :**

**Tout le monde a accès à des ressources de santé physique, mentale et sociale au moment où c'est nécessaire.**

- Les acteurs moulinois ont décloisonné les silos et priorisent la continuité et la qualité des soins et des services. Il y a coordination et complémentarité entre les ressources publiques, privées et communautaires;
- Les acteurs moulinois observent une amélioration des conditions de travail des employés qui œuvrent dans le domaine social et ils sont ainsi plus nombreux sur le territoire;
- La communauté a amélioré et renforcé ses services de proximité. Ces derniers sont disponibles et multidisciplinaires;
- La communauté a des programmes préventifs éprouvés et constate une diminution des traitements curatifs.

Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier	
					Année référence	Étapes de réalisation
4.1 Promouvoir les services de santé auprès de la communauté et informer la population des ressources existantes.	4.1.1 Réalisation et diffusion d'une liste des ressources disponibles qui offrent du matériel adapté.	CISSSL (OC + comm.)	CNC Org.com.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organismes communautaires et les personnes vulnérables ont accès à l'information sur les ressources disponibles qui offrent du matériel adapté.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Une liste est réalisée et maintenue à jour, chaque année. La liste est disponible sur le site du CISSSL et sur la plateforme de la démarche: <a href="http://solidairescheznous.org">solidairescheznous.org</a> .
	4.1.2 L'offre d'actions préventives (universelles et ciblées) pour les élèves des écoles secondaires, en prévention des dépendances et en réduction des méfaits relativement à l'usage des substances psychoactives, vise à favoriser la complémentarité et la collaboration entre les organismes communautaires, le CISSS et les milieux scolaires. Les actions déployées doivent correspondre aux meilleures pratiques identifiées par l'INSPQ et validées par la DSP.	UNIATOX	CISSSL (DSP, DJ) CSSDA TRAJET MDJ TRCDL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 350 jeunes des écoles secondaires du territoire sont sensibilisés, chaque année.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Un portrait de l'offre de services et les stratégies de prévention est réalisé annuellement. Point statutaire de la Table régionale de concertation en dépendance de Lanaudière.
	4.1.3 Rédaction et publication de textes informatifs sur la réalité de l'accès aux services par les clientèles vulnérables.	Comité Santé	Regroupements régionaux, CISSSL Villes CCIM, Club Select AMINATE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information des améliorations des mécanismes d'accès aux services est diffusée six fois par année.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Le comité santé tient à jour et alimente les banques d'informations des services et ressources disponibles pour la communauté et assure le suivi de la rédaction et publication des textes informatifs des partenaires.
	4.1.4 Promotion d'un secteur d'activités communautaires dans les parutions du journal du CISSSL (CISSEnergie...).	CISSSL (comm.)	Regroupements régionaux, CSSDA Tables régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon nombre de secteurs présentés.</li> <li>• Bon nombre de parutions, par année.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Le CISSSL favorise la parution d'un secteur d'activités. Les organismes et organisations sont interpellés afin de promouvoir leur secteur.



	4.1.5 Information disponible aux personnes vulnérables concernant leur droit d'être accompagnées par la personne de leur choix, peu importe le service reçu.	Comité Santé	Pleins Droits Lanaud. Commissaire Rég. aux plaintes Comité des usagers Act. Pop. Moulins AQDR via ARRA CAAP Lanaudière TCRSML	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution chaque année du nombre de plaintes sur l'accompagnement des personnes.</li> <li>• Les partenaires connaissent les droits et informent les personnes lorsque nécessaire.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Information disponible sur le site de Pleins droits Lanaudière et sur le site du CISSSL. Le sujet fait l'objet d'un suivi statutaire des résultats à chaque rencontre de la Table santé mentale (comité accessibilité).
	4.1.6 Information remise aux personnes sur la liste d'attente concernant les mesures de soutien disponibles dans le milieu (SM, DI-TSA et DP, jeunesse, SAD).	CISSSL (SM, DI-TSA-DP, SAPA)	Org.com. ayant une liste d'attente, AQDR via ARRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute personne en attente de services connaît les ressources (mise à jour) pouvant la supporter durant l'attente ainsi que le délai de services prévus.</li> </ul>	2020-2024	2020 : Inventaire des services qui ont des listes d'attente. Inventaire des organisations qui peuvent soutenir les problématiques des personnes sur les listes. 2020-2024 : Envoi des informations aux organisations et mise à jour annuelle.
	4.1.7 Mobilisation et soutien des citoyens à participer aux opportunités de consultation organisée par les instances communautaires, municipales, régionales, etc. pour exprimer les besoins visant à améliorer les environnements favorables à la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air et assurer les structures et espaces publics adaptés pour les personnes avec une déficience visuelle, auditive et physique.	Comité Santé	CISSSL (DI-TSA-DP) Organisatrice coopérative CN Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les opportunités de mobilisation sont promues sur les plateformes de plusieurs partenaires.</li> <li>• Une augmentation de 10% de citoyens est notée dans les consultations.</li> <li>• La présence de 2 membres du comité Santé dans des consultations citoyennes est assurée.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Promotion des opportunités de mobilisations par différents réseaux et partenaires. 2021-2024 : Une formation pour les structures et espaces publics adaptés est offerte par le CISSSL (DI-TSA-DP) selon les besoins des partenaires.
	4.1.8 Promotion des services/activités gratuites de loisirs, de sports, d'activités physiques et de plein air pour la communauté.	Comité Santé	Villes Org.com. CISSSL (SHV-DSP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la participation aux activités et services.</li> <li>• La population est mieux informée des services.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Information disponible via les outils de communication de la Ville de Terrebonne et de la Ville de Mascouche.
	4.1.9 Information et accompagnement du jeune vulnérable de moins de 18 ans ayant des difficultés à faire une demande de services, ou de sa famille, à aller vers les services.	CISSSL (DJ et DPJ)	Comité conjoint Org.com. jeun. TRAJET Travail de milieu Les MDJ CRJF CSSDA/Écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % augmentation du nombre de familles/jeunes accompagnés.</li> <li>• % augmentation du nombre de plan de services intégrés intersectoriels (PII).</li> </ul>	2020-2024	2020 : Réalisation d'un portrait de la situation actuelle. 2021-2024 : Offre d'accompagnement selon le besoin par le CISSSL et les organismes. Diffusion d'informations.
	4.1.10 Sensibilisation aux promoteurs de subventions sur l'harmonisation des appels de projets en lien avec les priorités locales.	Comité Vision	promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les promoteurs de subventions démontrent de la flexibilité dans les dates d'appels de projets.</li> </ul>	2020-2024	2021-2024 : Campagne de sensibilisation auprès des bailleurs de fonds.
	4.1.11 Promotion des services de proximité offerts et de leurs mécanismes d'accès incluant le <i>outreach</i> (pratique à l'externe).	Comité Santé	CISSSL (OC, SAPA, DPJ et DJ) Tables Régionales Regroup. rég. TRAJET Org.com. de travail de milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les services de proximité sont mieux connus et mieux compris de la population et des organisations.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : La promotion est réalisée auprès des organismes communautaires, villes, élus, milieu éducatif, et CISSSL. Promotion de Tout un village, services de crises et autres... La liste des services de proximité est disponible sur le site du CISSSL et sur <a href="http://www.solidairescheznous.org">www.solidairescheznous.org</a> .

		4.1.12 Recherche facilitée sur les mécanismes d'accès en santé et vulgarisation des informations sur le site du CISSSL	CISSSL (Comm.)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de 10 % de l'utilisation du site du CISSSL</li> <li>• Le site du CISSSL est plus accessible et facile d'utilisation. Les informations qui s'y retrouvent sont plus claires pour les personnes vulnérables.</li> </ul>	2020-2024	2021-2024 : Le site du CISSSL est revu afin d'être plus accessible. Le lien sur les mécanismes d'accès en santé du CISSSL est disponible sur le site : <a href="http://solidairescheznous.org">solidairescheznous.org</a>
		4.1.13 Promotion des campagnes de sensibilisation à la population concernant les saines habitudes de vie.	CISSSL (Comm.)	Comité SHV PLI CSSDA Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les OC collaborent à diffuser la campagne annuelle de la DSP auprès de ses employés, sa clientèle et de ses partenaires.</li> <li>• La population est informée des campagnes de sensibilisation.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Inventaire des campagnes de sensibilisation. 2021-2024 : Une campagne annuelle de diffusion, par groupe d'âge ciblé, est menée.
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année référence	Étapes de réalisation	
4.2	Faciliter l'accès aux soins et le continuum de services de la santé et des services sociaux.	4.2.1 Production et diffusion du portrait sur la réalité, des difficultés rencontrées par l'accès à bas seuil et du continuum de services dans les soins de santé et les services sociaux (définition du bas seuil d'accessibilité).	Comité santé	CISSSL (DSP) CN, Regroupements régionaux Tables régionales Commissaire aux plaintes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organismes et organisations sont sensibilisés et connaissent le portrait sur la réalité, les difficultés rencontrées par l'accès à bas seuil et au continuum de services dans les soins de santé et les services sociaux.</li> </ul>	2020-2024	2021 : Un portrait sur la réalité, les difficultés de l'accès à bas seuil et du continuum de services en santé et services sociaux est réalisé. 2021-2024 : Le portrait sur la réalité, les difficultés de l'accès à bas seuil et du continuum de services en santé et services sociaux est diffusé. Des solutions novatrices pour répondre aux besoins sont évalués et mises en place selon les possibilités.
		4.2.2 Les personnes en situation d'itinérance et les personnes immigrantes vivant avec un post-trauma reçoivent des services répondant à leurs besoins de santé, en temps opportun.	CISSSL (Directions cliniques)	Org.com. en itinérance, AMINATE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de l'utilisation des services d'urgence par les personnes itinérantes.</li> <li>• Diminution des personnes itinérantes sur la liste des grands utilisateurs.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Des ententes de collaborations et de référence entre les OC en itinérance, le CISSSL et les GMF sont créées et les services sont rendus dans un délai de 7 jours.
		4.2.3 Harmonisation des mécanismes d'accès en psychiatrie pour la région.	CISSSL (SM)	TCRSML	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes vulnérables qui nécessitent des soins en psychiatrie savent plus clairement quels sont les mécanismes d'accès.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Le CISSSL a établi un processus d'accès en psychiatrie similaire au Nord et au Sud de Lanaudière, conforme au Plan d'action en santé mentale (PASM). Le sujet fait l'objet d'un suivi statutaire des résultats à chaque rencontre de la Table santé mentale.
		4.2.4 Révision des mécanismes de transition des jeunes vers les services aux adultes, en psychiatrie (inclut 1ère ligne, 2e ligne).	CISSSL (SM-DJ,DPJ)	Comité Fluidité TCRSML	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les transitions se font de manière plus fluide et sans coupure de services.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 Le sujet fait l'objet d'un suivi statutaire des résultats à toutes les rencontres de la Table santé mentale. Informer sur les trajectoires de services, mécanismes d'accès et de liaisons, etc. Les mécanismes sont révisés et conformes au Plan d'action en santé mentale (PASM).
		4.2.5 Passage direct de l'urgence à la psychiatrie des personnes se présentant à l'urgence et qui viennent de quitter la psychiatrie (7 jours et moins).	CISSSL (SM)	TCRSML	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes ne passent plus par l'urgence pour la continuité ou le continuum des services dans un délai de moins de 7 jours.</li> <li>• Diminution de l'utilisation de l'urgence pour la clientèle déjà en soins.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Une réflexion est menée pour développer une voie de passage : changement de dosage, retour en psychiatrie, etc. Le sujet fait l'objet d'un suivi statutaire des résultats à chaque rencontre de la Table santé mentale. 2024 : Des solutions sont mises en place.

		4.2.6 Bonification de l'accès à des places gratuites pour les personnes et les familles à faible revenu, de réductions pour les personnes âgées et de prêt d'équipement pour permettre l'accès aux activités.	Comité Santé	Villes Org. privés et publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'accessibilité aux activités récréatives pour les familles à faible revenu est augmentée.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Des ententes de collaborations/références sont établies afin de favoriser la référence des organismes communautaires vers les organisations qui offrent les services.
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
4.3	Sensibiliser et former le personnel du CISSSL, des organismes communautaires et des organisations publiques et privées.	4.3.1 Information et sensibilisation des intervenants sur l'importance d'appliquer la primauté de la personne auprès des personnes vulnérables (telles que santé mentale, DI-TSA et DP et autres).	CNC Comité Santé	CISSSL (SM, DI-TSA-DP- DJ), Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les intervenants sont sensibilisés à la primauté de la personne.</li> <li>Les personnes vulnérables sont mieux écoutées et supportées.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Des éléments supportant la primauté de la personne en lien avec le PASM et le comité primauté de la Table régionale en santé mentale sont diffusés auprès du CISSSL, des organisations communautaires et publiques et ce, à chaque année.
		4.3.2 Offre de formation aux employeurs sur la réalité des personnes vivant avec une difficulté (itinérance, santé mentale, DI-TSA et DP) pour faciliter l'accès et le maintien en emploi.	Comité santé	CNC, CISSSL (SM, DI-TSA-DP- DJ), Villes CLE Club Select/CCIM TCRSM (comité emploi) Habitat Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les employeurs sont mieux outillés et soutenus.</li> <li>Les personnes vulnérables vivant avec une difficulté ont plus de facilité à trouver un emploi et à le conserver.</li> </ul>	2021-2024	2021-2024 : Un comité santé formé de partenaires multisectoriels est formé. Des formations sont offertes. L'information des formations est diffusée aux entreprises avec le CLE et sur le site internet des chambres de commerce, 2X par année. Des formations en SM sont offertes à 10 entreprises, par an.
		4.3.3 Sensibilisation et présentation du mécanisme de liaison et les indicateurs de vulnérabilité aux partenaires pour repérer les jeunes de moins de 18 ans et leurs familles (qui peuvent avoir des difficultés à faire une demande de services par eux-mêmes).	CISSSL (DJ, DPJ)	Comité conjoint avec Org. Com. jeunesse Comité contre la violence faite aux enfants CSSDA, TRAJET	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de références provenant des partenaires faites au service Accès jeunesse, chaque année.</li> <li>Les partenaires sont sensibilisés.</li> <li>Baisse de signalement en % dans la MRC Les Moulins, année après année.</li> </ul>	2021-2024	2020-2024 : Les actions multisectorielles et les actions légales pour contrer les abus sexuels et physiques auprès des partenaires sont inventoriés et diffusés. Les partenaires sont outillés et soutenus.
		4.3.4 Sensibilisation des intervenants du milieu communautaire et de la santé sur les réalités des personnes aux prises avec les problématiques de dépendance, d'itinérance, de santé mentale et DI, TSA et DP.	Comité : SM : Habitat jeunes. Dép : Uniatox Itin. : Hutte-TRAJET Services de Police CISSSL (DI-TSA, DP, DJ, DPJ), AMINATE Secteur pers.hand.		<ul style="list-style-type: none"> <li>250 intervenants du CISSSL et du milieu communautaire sont sensibilisés aux facteurs de vulnérabilité et de protection, chaque année, en santé mentale et en dépendance.</li> </ul>	2021-2024	2021-2024 : Les outils du CRÉMIS portant sur les bonnes pratiques en itinérance sont présentés à 250 intervenants et gestionnaires de toutes les directions cliniques du CISSSL et à 50 intervenants et gestionnaires du communautaire chaque année.
		4.3.5 Formation du personnel du CISSSL et des organismes communautaires qui font l'évaluation initiale pour repérer et détecter les problèmes de santé mentale, dépendance et itinérance dès les premières rencontres.	CISSSL (SM et dép, DJ)	ESIL Org.com.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le personnel fait systématiquement le repérage des situations de problèmes de santé mentale, de dépendance et d'itinérance, à l'aide d'outils standardisés.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Mise en place de la formation selon les besoins. Offre de formation. 2022-2024 : Formations.
		4.3.6 Formation en repérage et détection en matière de santé mentale, dépendance et itinérance auprès des médecins en centre hospitalier et en GMF.	CISSSL (SM, dép.)	CMDDP ESIL Org.com.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des médecins et des intervenants sont formés aux bonnes pratiques.</li> <li>Augmentation du nombre de médecins qui font systématiquement un repérage des situations de dépendance, d'itinérance et de santé mentale, à l'aide d'outils standardisés.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Mise en place de la formation selon les besoins. Offre de formation. 2022-2024 : Formations.

		4.3.7 Sensibilisation des policiers municipaux sur les réalités des personnes vulnérables vivant avec une problématique de déficience intellectuelle, de santé mentale, de dépendances, d'itinérance et/ou de DI-TSA et DP, violence conjugale, négligence, signalements, etc.	Comité : SM : Habitat jeunes. Dép : Uniatox Itin. : Hutte-TRAJET Services de police CISSSL (DI-TSA, DP, DJ, DPJ), AMINATE Secteur pers.hand.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins 25 policiers sont formés annuellement sur les réalités des personnes vulnérables vivant avec une problématique de déficience intellectuelle, de santé mentale, de dépendances, d'itinérance et/ou de DI-TSA et DP, violence conjugale, négligence, signalements, etc.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Mise en place de la formation selon les besoins. Offre de formation. 2022-2024 : Formations
Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) responsable(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année de référence	Étapes de réalisation	
4.4	Développer et consolider des services de santé pour répondre aux besoins particuliers de la communauté.	4.4.1 Révision du processus de transition entre l'urgence physique et psychiatrique afin de préserver la dignité et la confidentialité des personnes.	IMPACT	Comité Primauté TCRSML, CISSSL (SM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes qui transitent entre l'urgence physique et psychiatrique sont traitées dignement.</li> </ul>	2021-2024	2021-2024 : Les résultats du sondage de satisfaction de la qualité des services des personnes utilisatrices sur la transition entre les services d'urgence et de psychiatrie sont présentés à la haute direction du CISSSL et à la TCRSML, une fois par année. Une révision du processus de transition est mise en place par le CISSSL et les impacts sur la qualité des services sont mesurés. Le sujet fait l'objet d'un suivi statutaire à chaque rencontre de la Table santé mentale.
		4.4.2 Élaboration d'un portrait des services de proximité offert sur le territoire en concordance avec les besoins.	CISSSL (OC)	Tables Régionales Regroupements régionaux TRAJET, Org.com. Travail de milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les organisations sont informées des services de proximité.</li> </ul>	2021-2024	2021 : Un portrait des services et des besoins est réalisé. 2021-2024 : Présentation aux regroupements régionaux et aux tables régionales sur l'état de situation validée par le portrait.
		4.4.3 Réflexions avec les Villes afin d'assurer une équité entre les différents processus d'inscriptions afin de viser des chances égales pour tous.	Comité Santé	Villes Org.com.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes peuvent faire l'inscription en ligne, par téléphone ou en personne avec accompagnement si elles ont des difficultés à compléter leur inscription.</li> </ul>	2021-2024	2021- : Réflexions entre les villes et le comité santé sur les difficultés vécues par les personnes vulnérables lors des inscriptions. Sensibilisation. 2021-2024 : Évaluation de stratégies et mise en place.
		4.4.4 Mise en place d'une communauté de pratiques de leaders du communautaire et du CISSSL afin d'optimiser la mise en commun des ressources.	Comité Santé	CISSSL (SM), Org.com. CNC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de PSII réalisés en augmentation.</li> <li>Nombre de situations complexes simplifiées.</li> </ul>	2021-2024	2021-2024 Réflexions sur les indicateurs qualitatifs et quantitatifs démontrant les impacts du communautaire (organisationnel, humanitaires, etc.). Mise en place d'achats groupés, de prêt de locaux et de matériel, de partage de services...
		4.4.5 Élaboration et réalisation d'une stratégie régionale de mentorat pour les nouveaux gestionnaires du milieu communautaire.	Comité Mentorat	CN, CRFL, Villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les nouveaux gestionnaires du milieu communautaire sont accueillis et soutenus.</li> </ul>	2020-2024	2021 : Un comité est mis en place. Des mentors sont identifiés. 2021-2024 : Les mentors sont formés et les gestionnaires sont accompagnés.
		4.4.6 Mobilisation de la famille autour du jeune pour assurer un support dans la démarche du jeune de moins de 18 ans, vulnérable.	CISSSL (Prog. Jeun. et DPJ)	TRAJET, Travail de milieu, Diapason Café de rue, CSSDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de familles accompagnantes en augmentation.</li> <li>Augmentation de la capacité de prise en charge avec le soutien de la famille.</li> </ul>	2020-2024	2020-2024 : Les partenaires travaillent en collaboration pour assurer un soutien du jeune et de sa famille.

	4.4.7 Disponibilité des services internes en dépendance au CISSSL.	CISSSL (SM/Dép)	Organismes communautaires en santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des services sont disponibles à l'interne.</li> </ul>	2021-2024	<p>2021 : Réflexion du CISSSL.</p> <p>2024 : Le CISSSL se conforme aux orientations du Plan d'action interministériel en dépendance du MSSS.</p> <p>2021-2024 : Le sujet fait l'objet d'un suivi statutaire à chaque rencontre de la Table régionale en dépendance Lanaudière.</p>
	4.4.8 Disponibilités des services de réadaptation et de dépendance en tout temps (fins de semaine et soirées).	CISSSL (SM/Dép)		<ul style="list-style-type: none"> <li>Des services de réadaptation et de dépendance sont offerts en tout temps.</li> </ul>	2021-2024	<p>2021 : Réflexion du CISSSL.</p> <p>2024 : Le CISSSL se conforme aux orientations du Plan d'action interministériel en dépendance du MSSS.</p> <p>2021-2024 : Le sujet fait l'objet d'un suivi statutaire à chaque rencontre de la Table régionale en dépendance Lanaudière</p>
	4.4.9 Évaluation et adaptation de l'offre de répit pour les familles (aidants naturels, membres de l'entourage, DI-TSA-DP, personnes âgées SAPA, santé mentale, etc.)	CISSSL (OC) (DI-TSA-DP, SM, SAPA,DJ)	TCRAPHL Réseau des aidants naturels Société Alzheimer Répits de Gaby, Maison Clémentine, Centres de jour Ress.héberg.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'offre de répit est adaptée, si nécessaire et selon les possibilités</li> </ul>	2021-2024	<p>2021 : Le terme répit est défini et fait consensus. Les besoins de répit sont définis. L'offre de service et des besoins est inventoriée</p> <p>2021-2024 : Une réflexion est faite. Des stratégies sont élaborées.</p> <p>2024 : L'offre de répit est adaptée, si nécessaire et selon les possibilités</p>